

**AVIS PUBLIC  
(Entrée en vigueur)**

**RÈGLEMENTS NUMÉROS 563-1 ET 527-3**

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire tenue le **3 février 2020**, le Conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- **RÈGLEMENT NUMÉRO 563-1** modifiant le règlement numéro 563 concernant l'interdiction de stationnement de nuit pendant la période hivernale.
- **RÈGLEMENT NUMÉRO 527-3** modifiant le règlement numéro 527 décrétant un programme municipal de revitalisation des façades commerciales dans le secteur centre-ville.

Ces règlements entrent en vigueur le jour de leur publication, et toute personne intéressée peut les consulter au bureau de la Greffière situé à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 12 février 2020



Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA  
Greffière